

PREFECTURE DE LA SARTHE  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

**BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC**

La consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral fixant les modalités de destruction des spécimens d'Ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*) dans le département de la Sarthe, a été organisée du 6 octobre 2020 au 26 octobre 2020 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DCPAT 2020-0235 du 2 octobre 2020.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.